Comptes rendus

Depuis le 1er juillet 2022, la publication électronique devient la formalité de publicité de droit commun des procès-verbaux des séances des conseils municipaux.

Les procès-verbaux sont donc publiés après approbation par le conseil municipal lors de sa séance suivante..

Il est possible en attendant la publication du procès-verbal en ligne de consulter en mairie sur le panneau d’affichage la liste des délibérations prises lors de la séance. Cette liste est affichée sous 7 jours suivant le conseil municipal.



Recherche

Recherche

Tout télécharger

Comptes-rendus

2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026

Vous devez vous connecter pour pouvoir télécharger un fichier!

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

☐ Se souvenir de moi

Se connecter

Contact

Mairie de Sombernon

- Rue Ferdinand Mercusot
 21540 SOMBERNON
- 03 80 33 40 01
- Contact